



## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Les vacances sont là. Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 juillet au 8 août. Les permanences reprendront le 9 août aux heures habituelles. En cas d'urgence, mon second adjoint Monsieur Leroy ou moi-même sommes disponibles par téléphone.

Jean-Marc, notre employé communal sera en vacances 3 semaines à compter du 14 août, alors ne vous étonnez pas si vous ne le voyez pas dans les rues du village. Par ailleurs, je vous rappelle qu'en cas de problème ou de remarques concernant l'entretien du village, vous pouvez venir me voir. En effet Jean-Marc n'a pas toujours tous les éléments pour vous répondre complètement.

Cet été sera marqué, comme chaque année, par la fête communale qui aura lieu le 20 août et dont vous trouverez toutes les informations utiles dans cet info flash.

Enfin, je tenais à vous rappeler que des heures ont été fixées par arrêté pour vos travaux de jardinage. Elles vous sont rappelées également dans cet info flash. Je vous demande de bien vouloir les respecter afin que tout le monde puisse vivre sereinement et profiter de ses vacances.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer un bel été.

Patrice BOURCET : 06,25,58,24,81

François LEROY : 06,69,15,44,01

## Le conseil municipal en bref

### Le conseil municipal s'est réuni le 12 juillet

Un seul point à l'ordre du jour concernant le contrat d'entretien de l'éclairage public. Le conseil municipal a décidé de renouveler son contrat actuel avec l'UEM.

*Retrouvez le détail des délibérations sur le site internet de Mey.*

### Petit rappel de l'arrêté contre le bruit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués **les jours ouvrables que : de 8 h à 12 h et de 14 h 00 à 19 h 00, les samedis que de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, les dimanches et jours fériés que de 10 h à 12 h.**

## A noter dans vos agendas...

La municipalité de Mey, en collaboration avec la section du Souvenir Français de Vallières, Vantoux, Mey, a le plaisir de vous inviter à la **commémoration de la bataille de Mey de 1870.**

Cette commémoration sera célébrée le  
**Dimanche 20 août 2017**

### Au programme :

- **10 h15** : messe à l'église de Mey
- **11 h15** : rassemblement place de l'église et départ en cortège au monument
- **11h30** : discours et dépôt de gerbes au monument
- **12h00** : verre de l'amitié

Cette fête sera placée sous le signe de l'amitié franco-allemande avec la participation d'une délégation de Gisingen, commune de la Sarre avec laquelle notre commune est jumelée.

Vous pourrez ensuite vous réunir autour du verre de l'amitié offert par la commune.

Et si vous souhaitez poursuivre les festivités à Mey, un repas vous sera proposé par les Cochoneux de la Seille.

# Menu

## Entrée

Trois crudités, terrine maison

## Plat

Jambon rôti,  
petit pois carottes, frites

## Fromage

Deux fromages, feuille de salade

## Dessert

Tarte maison

Boissons non comprises

Si vous souhaitez participer au repas, vous pouvez réserver votre place auprès de l'Association pour la Qualité de vie, les Loisirs et l'Environnement à Mey (AssosMey)

Le prix du repas est de 15 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants, boissons non comprises.

Une buvette vous permettra de choisir les boissons à votre convenance.

Merci de déposer le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement par chèque à déposer dans la boîte à lettre de l'association, 18 rue de l'Ecole, avant le 9 août 2017



INSCRIPTION AU PLUS TARD LE 09 08 2017

NOMBRE DE MENU(S) ADULTE \_\_\_ x 15 € = \_\_\_

NOMBRE DE MENU(S) ENFANT \_\_\_ x 5 € = \_\_\_

(entre 5 et 10 ans)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Paiement exclusivement par chèque  
à l'ordre de : AssosMey